

5 000 francs type 1949
« Terre et Mer »

Recto



Filigranes
vus côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



5 000 francs BDF type 1949 « Terre et Mer » (BDF194901)

Créées en 1947 pour alimenter la réserve de maquettes de billet, deux vignettes ornementales sont retenues en 1949 pour cette coupure de 5 000 francs que réclame depuis plusieurs mois l'assemblée des Chambres de commerce (le précédent 5 000 francs avait été retiré en janvier 1948 dans le cadre des mesures d'assainissement monétaire d'après-guerre).

Prévu dès l'origine pour une très forte valeur faciale, son papier présente deux visages en filigranes. Leur captation photographique est de plus rendue difficile par l'ajout, sur toute leur surface, d'un voile imprimé. Une autre sécurité anti-contrefaçon est sa très fine impression noire en léger relief (taille-douce) qui rehausse les portraits et motifs du recto. Par ailleurs, ces deux personnages se superposent à ceux du verso, principalement leurs portraits, selon le principe d'impression dit « à l'identique ».

Ce billet clôt en outre la longue série des représentations gréco-romaines qui illustraient les coupures de la Banque de France depuis 1800.

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
10 mars 1949	21 juillet 1950	18 mars 1959	18 décembre 1967

Papier	format (mm)	110 x 170	force (g/m ²)	48	nature	Ramie
Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices, plus les textes en bleu ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette. Enduit protecteur transparent.				
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé). Enduit protecteur transparent.				

Illustrations	recto	Deux allégories de l'agriculture et de la mer : Pomone portant une corne d'abondance et Amphitrite armée de son trident. L'encadrement est constitué en haut d'une guirlande de fleurs et de fruits et en bas de fleurs et d'algues.
	verso	Deux personnages symbolisent le commerce et l'industrie : Mercure et son caducée, et une jeune femme tenant un compas et un parchemin.
	filigranes	Deux têtes de femmes symbolisant la terre et la mer.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 67130), série (R.24), numéro de contrôle (059167130) et date de création (Z.10-3-1949.Z.)	
Signataires	Secrétaire général, caissier général, contrôleur général : a) Pol Gargam – Pierre Rousseau – Jacques Belin (1949) b) Pol Gargam – Jacques Cormier – Jacques Belin (1951) c) Pol Gargam – Gaston Goüin d'Ambrières – Jacques Belin (1951 – 1956) d) Pol Gargam – Paul Favre-Gilly – Gaston Goüin d'Ambrières (1957)	

Conception	Banque de France.
Vignette	Recto, verso et filigrane dessinés par Sébastien Laurent.
Gravure	Couleurs du recto gravées par Georges Beltrand et taille-douce par Jules Piel ; couleurs du verso par Camille Beltrand.
Papeterie	Banque de France.
Impression	Banque de France.

AUTRES PARTICULARITÉS

Volume total autorisé en création

455 millions de billets (182 alphabets de 2,5 millions de billets), soit 2275 milliards de francs.

Nota : un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « I »).